Don d'organes

Pénestin
Ville Ambassadrice
du Don d'Organes

Pénestin ville ambassadrice du don d'organes

Depuis 2023, Pénestin est ville ambassadrice du don d'organes. Un arbre de vie a été planté le 12 novembre 2023 afin de remercier les donneurs d'organes et leurs proches. L'année suivante, le 23 juin 2024, Pénestin a signé la charte de la ville ambassadrice du don d'organes. En contribuant à la visibilité nationale du ruban vert, symbole du don d'organes, Pénestin amène le sujet au sein de tous les foyers : c'est le moyen la plus efficace pour que tous les donneurs qui le souhaitent soient prélevés. Devenir Ville ambassadrice du don d'organes, c'est participer à un mouvement solidaire national, qui permet de sauver des milliers de vies chaque année.



Manifestations de soutien

L'objectif de devenir une ville ambassadrice est d'inciter les concitoyens à réfléchir au don d'organes et à lancer une discussion en famille. En effet, si 80 % des Français sont favorables au don d'organes, ils restent cependant 53 % à ne pas en avoir discuté avec leurs proches, générant un taux d'opposition de 36 % dans le cercle familial au moment de la disparition d'un proche.

Pénestin se mobilise tous les ans afin de renforcer la sensibilisation à travers différentes animations et manifestations en partenariat avec les commerces et associations de Pénestin, comme le ruban vert déployé sur la plage de la Mine d'Or, soutenu par 273 personnes.

MAIRIE DE PÉNESTIN
44 Rue du Calvaire
56760 Pénestin

HORAIRES :
Lun : 9h - 12h
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45
Jeu : 9h - 12h
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45
Sam : 9h - 12h

TÉL. : 02 23 10 03 00